



PRÉVENIR, PRÉPARER ET GÉRER LES CONTRÔLES T2A

Les évolutions de la réglementation et des modalités de contrôle T2A, les difficultés rencontrées par les établissements lors de ces contrôles et le bilan de ceux-ci sont autant d'éléments justifiant la mise en place d'une véritable stratégie d'établissement. Les établissements doivent s'organiser en amont afin d'améliorer la qualité et la pertinence du codage, la préparation au contrôle et, au final, mieux valoriser l'activité.

Le renforcement du caractère contradictoire de la procédure permettant

aux établissements de présenter leurs observations à la commission de contrôle nécessite lui aussi une préparation particulière.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à même d'analyser leur situation et de prioriser leurs efforts. Ils seront aussi en mesure de préparer les étapes de ce contrôle, la concertation et les suites, et d'élaborer un rapport contradictoire.

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions réglementaires en termes de contrôle de l'activité
- Connaître les évolutions du guide de production des informations relatives à l'activité médicale
- Appréhender au mieux les diverses étapes du contrôle et de la concertation
- Analyser les différentes dimensions d'une stratégie de prévention et d'accompagnement dans le cadre des contrôles T2A jusqu'à la phase contradictoire



15 octobre 2018



Paris



316€
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr

CONTENU

T2A et contrôle : évolutions et constats

Évolutions du guide de production et modifications des règles de contrôle
Constats issus des contrôles précédents, revue de la jurisprudence
Difficultés actuelles

La procédure de contrôle et ses différentes étapes

Comment se préparer à un contrôle, pour l'établissement, pour le DIM
La phase de contrôle sur site
La concertation : l'argumentaire médical, la participation des cliniciens
La phase post-contrôle : la construction du rapport contradictoire, les arguments juridiques
Le recours
Les questions diverses : motifs de refus d'un contrôle ? Droit de retrait ? Délais dans les réponses ? etc.

Développement d'une stratégie par l'établissement

Appropriation des nouveautés par l'ensemble des acteurs (médecins, équipes soignantes, secrétariat...)
Sensibilisation des équipes médicales à la qualité du codage : la traçabilité
Ciblage des activités à risques
Repérage des atypies, erreur de codage, sous codage et mise en place des mesures correctives
Identification des éléments sur lesquels sera appréciée la qualité du codage
Repérage des dysfonctionnements au sein des organisations
Ciblage des contrôles qualité des dossiers médicaux

Prérequis

Avoir une activité concernée par les contrôles T2A

PUBLICS

- Médecins DIM
- Présidents de CME
- Directeurs
- Directeurs des affaires financières
- Médecins des services de soins

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques et méthodologiques
 - échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Avocat spécialiste des contrôles T2A
- Conseiller médical
- Médecin DIM
- CNAMTS